



Association NATAPH
Nature Accessible à Tous –
Accueil de Personnes Handicapées



LES RANDOS POUR TOUS

L'association NATAPH, affiliée à la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne) et à la FFHandisport, propose de façon mensuelle une « Rando Pour Tous » à ses adhérents.

FONCTIONNEMENT DES RANDOS POUR TOUS :

L'encadrement et l'itinéraire proposé permettent d'intégrer des personnes déficientes visuelles et/ou des personnes déficientes motrices, en joëlette.

Les participants valides aident au guidage des personnes déficientes visuelles et à la conduite des joëlettes, au transport, aux repas... Chacun fait ce qu'il peut selon ses capacités ; il est demandé à tous d'avoir une prise d'initiative et un engagement auprès des personnes en situation de handicap participants à la sortie.

La randonnée est repérée et encadrée par une accompagnatrice en montagne, diplômée d'Etat, spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Vous pouvez consulter notre site pour visualiser les photos des dernières sorties.

INSCRIPTIONS AUX SORTIES :

Une dizaine de jours avant la sortie, vous recevrez un mail indiquant le lieu et la cotation de la sortie à venir.

Afin que nous puissions définir le plus rapidement combien de personnes déficientes visuelles et combien de personnes à mobilité réduite en joëlette peuvent participer, **merci de vous inscrire le plus tôt possible** et avant la date limite.

Toujours dans un souci d'organisation par rapport au nombre de places pour les personnes en situation de handicap, nous vous demandons dans la mesure du possible d'éviter un désistement.

POUR SE RENDRE SUR LE LIEU DE DEPART :

Pour les participants ayant besoin d'un covoiturage, les demandes et les offres sont regroupées et diffusées le jeudi qui précède la sortie. Une participation de 0,06 €/par km (ajustable) est demandée par personne, à remettre directement au chauffeur.

Les chauffeurs bénévoles qui prennent en charge le transport des participants en situation de handicap recevront par ailleurs un reçu de dons, qui ouvre droit à une réduction d'impôt (66% du montant, barème kilométrique fiscal « bénévoles »).

Les participants en situation de handicap peuvent également faire appel au service du « Transport à la Demande » à 1 € proposé par le Conseil Départemental 66. Dans ce cadre, chaque personne en situation de handicap peut être accompagnée d'une personne valide accompagnatrice, qui pourra également bénéficier de ce transport à 1 €.



MATERIEL :

Pour les marcheurs : bonnes chaussures de marche, montantes de préférence, et un sac à dos avec vos affaires de la journée : pique-nique + encas, 1 litre d'eau minimum, une veste, une polaire, un poncho et une protection solaire, quelle que soit la météo annoncée.

Pour les passagers joëlette : un sac à dos avec vos affaires de la journée : pique-nique + encas, 1 litre d'eau minimum, une veste, une polaire, un poncho, un bonnet, une paire de gants et une protection solaire, quelle que soit la météo annoncée. Prévoir d'avoir des habits bien chauds pour pouvoir tenir confortablement la journée entière en extérieur !

COTATIONS DES SORTIES PROPOSEES :

Afin que les participants puissent évaluer la difficulté des sorties proposées, elles sont catégorisées en « facile à moyenne », « moyen à sportive » ou « sportif à très sportive ». Cette catégorisation se fait en tenant en compte la distance, le dénivelé et les difficultés techniques de l'itinéraire prévu. Cette info est donnée à titre informatif, mais reste relativement subjective en particulier par rapport à la conduite de joëlette, pour laquelle la difficulté varie aussi en fonction du nombre de participants valides présents, ainsi que du poids du passager joëlette.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Une première sortie gratuite est proposée à tous les nouveaux participants.

Pour participer aux Randos Pour Tous, une prise de licence annuelle à la FFCAM ou à la FFHandisport est demandée, **accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée** (en tant que passager joëlette, pilote joëlette ou simple randonneur selon le cas). La prise de licence permet à l'association de se faire reconnaître et de pouvoir bénéficier de subventions nécessaires à son fonctionnement.

Pour les participants ponctuels aux Randos Pour Tous, il y a la possibilité de prendre juste une adhésion simple accompagnée d'un certificat médical.

Pour les « petits budgets » (RSA, étudiants, familles nombreuses, autre...), n'hésitez pas à nous en faire part, l'argent ne doit pas être un obstacle pour participer aux Randos Pour Tous !

CALENDRIER :

Le calendrier des randonnées est actualisé sur notre site : [rando-handicap Nataph - Calendrier des sorties](#)

Renseignements Rando Pour Tous : nataph66@gmail.com - 06 37 80 17 34
www.rando-handicap.fr

Renvoi adhésions : Simone Calmettes, Domaine des eaux vives, 3 allée des sorbiers, 66000 Perpignan